

# BAC PRO AGROÉQUIPEMENT

CODE RNCP 38384

Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement : 21 juillet 2023



## Présentation générale :

Le conducteur des machines agricoles assure la conduite des machines et de leurs équipements. Il veille au bon fonctionnement du matériel. Il gère aussi l'entretien courant de machines agricoles. La maîtrise d'outils et d'applications numériques, des technologies de communication (informatique embarquée "global positioning system" (GPS), logiciel de cartographie...), et de bureautique, est indispensable quelque soit le poste occupé. Le conducteur de machines agricoles doit intégrer que l'agro-écologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production. L'agronomie est au centre des systèmes de productions agro-écologique. De solides réflexions dans ce domaine sont indispensables pour le conducteur de machines agricoles.



## Objectifs (aptitudes et compétences) :



Formation et diplôme de niveau IV, le Bac Pro permet d'obtenir la capacité professionnelle indispensable pour s'installer en agriculture.

## Modalités pédagogiques (méthodes mobilisées) :

- Alternance : présentiel et périodes en milieu professionnel.
- Accompagnement individualisé
- Interventions de professionnels
- Visites pédagogiques, plateaux techniques
- Mises en situation professionnelle



## Prérequis :



- Avoir au minimum 15 ans
- Être reçu en entretien par la direction
- Démontrer un projet motivé
- Savoir lire et écrire le français

## Modalités d'évaluation :



CCF (Contrôles en Cours de Formation) et épreuves terminales

## Durée de la formation :



- Délai d'accès : rentrée scolaire de septembre
- 3 ans de formation en alternance

